

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 02/09/2025

DECISION N° 20250902_B_091

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à
Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la décision n°20240611_B_080 du bureau communautaire du 11
juin 2024 portant sur la validation du Plan de Financement et demande
de subvention auprès du Département de la Haute-Loire au titre du
CAP 43 dans le cadre de l'aménagement de la salle d'escalade d'Aurec
sur Loire

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :
Objet : Salle d'escalade indoor d'Aurec sur Loire : Avenant à la convention de
financement dans le cadre du CAP 43

Le Bureau,

N° 20250902_B_091

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la demande d'avenant à la convention de financement dans le
cadre du CAP 43 pour la Salle d'escalade indoor d'Aurec sur Loire auprès du
Département de la Haute-Loire,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention pour
diminuer le CAP 43 à hauteur de 309 800 €.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 02 septembre 2025



Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250902-20250902_B_091-AU
Reçu le 24/10/2025